

# **PLU** **Commune de Payrignac (Lot)**

## **Diagnostic agricole du Plan Local d'Urbanisme**

**Août 2011**



au cœur des territoires

## **Sommaire**

<b>Préambule</b>	<b>1</b>
Les objectifs	1
Les différentes phases de travail	1
<b>Le Diagnostic Agricole</b>	<b>2</b>
1. Approche Morphopédologique : les types de sols de la commune	2
2. L'évolution de l'agriculture sur la commune	4
3. Les exploitants et leurs exploitations	5
4. Les productions : l'élevage	7
5. Les surfaces agricoles	9
6. Les bâtiments agricoles	12
7. L'évolution des exploitations	12
8. La circulation agricole	14
<b>Le Bilan du diagnostic agricole</b>	<b>16</b>

## Préambule

Notre intervention consiste à réaliser le diagnostic agricole sur la commune de Payrignac en faisant participer l'ensemble des agriculteurs du territoire. L'animation de terrain est essentielle pour la prise en compte à la fois des besoins réels mais aussi des perspectives d'évolution des entreprises agricoles (concept de développement durable).

Dans une commune rurale comme Payrignac, les entreprises agricoles sont les principales entités économiques créatrices de richesses qui occupent et façonnent l'espace.

## Les objectifs

L'objectif de ce diagnostic est de donner une image précise à l'instant « t » de l'agriculture sur la commune de Payrignac en dégagant ses points forts et ses points faibles. Par ailleurs, il sera mis un accent particulier sur les perspectives d'évolution de cette agriculture lors des dix prochaines années. Ce diagnostic servira de base de réflexion et de discussion pour la définition des orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) puis lors de l'élaboration du zonage du PLU. Il met en exergue les différents éléments du milieu agricole et plus généralement de l'espace rural.

## Les différentes phases de travail

La méthodologie adoptée pour atteindre les objectifs fixés repose d'une part sur l'analyse des données existantes et d'autre part sur un travail de prospection et d'animation auprès des agriculteurs.

3 phases de travail ont été réalisées :

1. Analyse des données statistiques existantes (Institut National des Statistiques et des Études Économiques, Recensement Général Agricole, études déjà réalisées sur la zone, zones de protection particulière, données agricoles spécifiques à l'ADASEA).  
⇒ **mars/avril 2011**
2. Présentation de la démarche PLU, de l'impact sur les exploitations et de la méthodologie de travail avec les exploitants agricoles de la commune.  
⇒ **26 avril 2011 (4 personnes présentes)**
3. Enquêtes individuelles auprès des agriculteurs de la commune afin de :
  - compléter les données concernant l'occupation agricole des sols,
  - localiser les sièges d'exploitation, les bâtiments agricoles et les perspectives d'évolution de chaque bâtiment,
  - recueillir auprès de chaque exploitant des informations complémentaires sur le devenir de l'entreprise,
  - cartographier la circulation des engins agricoles et les "points noirs".⇒ **5 mai et 7 juin 2011 (20 personnes rencontrées)**

# Le Diagnostic Agricole

## **1. Approche Morphopédologique : les types de sols de la commune**

---

La commune de Payrignac se trouve dans une zone de transition entre les régions naturelles de la Bouriane et du Périgord.

Son sous sol est composé principalement de calcaires anciens du crétacé de divers types (en différents verts sur la carte ci-après). Ce socle calcaire est recouvert sur toute la partie sud de la commune, rive gauche du ruisseau du Marcillande, par des altérites acides composées de sables et d'argiles sableux (en orange clair sur la carte). Le calcaire sous-jacent n'affleure alors que dans les parties érodées, plus basses en altitude (Gibeau, bourg de Payrignac, les Champs Grand).

En rive droite les calcaires sont beaucoup plus présents en surface. Les placages sidérolitiques, se sont accumulés dans les plaines (Roquedeval, Cougnac, ...) offrant des zones au relief peu marqué avec des sols légers. A l'ouest de Cougnac, ces remplissages sont composés d'éléments plus grossiers (graviers et galets) issus de formations alluviales (en rose sur la carte).

Dans les vallées, le sous-sol est composé par des dépôts de colluvions et alluvions beaucoup plus récents du quaternaire (unité CF sur la carte) qui ont formé des sols plus légers. Ces secteurs sont directement liés à la présence du réseau hydrographique qui modèle ces fonds de vallées et engendre la présence de nombreuses zones humides sous forme de prairies ou de formations boisées.

**Plan Local d'Urbanisme**  
**Commune de PAYRIGNAC (Lot)**  
**Diagnostic agricole**  
**Cartographie géologique**  
**de la commune**  
**Source : BRGM**

- Autres formations supérieures**
- C-F** : Coteaux et plateaux des vallées secondaires  
Calcaires à matrices argileuses, brèches
  - Fr** : Alluvions anciennes de la vallée du Cère  
Galets et graviers à matrices argileuses
  - GP** : Grèves (bancs érythraïques)  
Calcaires à matrices argileuses, brèche de pierre
  - K** : Remblais de déblais  
Graviers et argiles sableuses à galets de fer

- TERRAINS TERTIAIRES ET SECONDAIRES**  
**Formations tertiaires bien caractérisées**
- Qp** : Quaternaire  
Limoons et argiles sableuses du plateau de Foret (0 à 2 m)
  - Qn** : Quaternaire  
Moules de Foret (2 à 4 m)
  - Q** : Quaternaire  
Formation éolienne de la Grande-Cote  
Graviers et galets (0 à 30 m)
  - Qs-s** : Sables moyens  
Sables argileux (0 à 15 m)

- Formations crétacées et altérées formées à leurs dépens**  
**(altérations d'âge crétacé supérieur à quaternaire)**
- F** : Calcaires ferrugineux et calcaires rubés
  - Ca** : Blocs de grès quartziteux, localement calcaires ("Grès de Gourdon")
  - Ac-s** : Altérées : sables, argiles sableuses, argiles à silex

- Crétacé**
- Cr6-5** : Bartonien moyen à Campanien supérieur  
Moyenne locale 100 m  
- au sommet, calcaires bioclastiques à silex  
- à la base, calcaires bruns et marne à huîtres
  - Cr4** : Campanien et Bartonien inférieur (Moyenne supérieure à 110 m)  
Calcaires bioclastiques, vers la base calcaires microporifères
  - Cr3** : Turonien supérieur à Coniac inférieur  
- au sommet, marne à huîtres et rhynchonelles (6 à 10 m)  
- à la base, calcaires gréseux, conches de rustées (10 m)
  - Cr2** : Sables argileux (10 m)
  - Cr1** : Turonien inférieur et moyen  
Calcaires bruns (30 m)
  - Cr0** : Campanien

- Formations jurassiques**
- J3b** : Portlandien supérieur (Formation de Castel)  
Calcaires à lamelles parallèles, calcaires maritimes  
en bancs, dolomites cristallines (>150 m)
  - J3a** : Portlandien inférieur (Formation de Payrignac)  
Calcaires maritimes, en petits bancs, à joints ondulés (20 à 30 m)
  - J2** : Kimmeridgien supérieur (Formation de Francoulet)  
Alternances marne-calcaire (environ 150 m à l'affleurement)

adasea  
 Juin 2011

1 centimètre = 250 mètres

0 200 400 600 Mètres

N



## 2. L'évolution de l'agriculture sur la commune

Cette première approche statistique est consacrée à l'analyse de l'évolution de l'agriculture de la commune. Elle est réalisée à partir des différents recensements agricoles qui permettent de se baser sur des données comparables dans le temps.

Données	Commune de Payrignac	Communauté de communes Quercy-Bouriane	Département du Lot
Superficie totale :	2164 ha	2 3651 ha	521 653 ha
Surface agricole utile (SAU) à la PAC en 2010 :	650 ha <i>30% du total</i>	7 114 ha <i>30% du total</i>	198 525 ha <i>38% du total</i>
Nombre d'exploitations professionnelles (RGA) en 1979 :	29	237	5 022
Nombre d'exploitations professionnelles (RGA) en 2000 :	15 <b>(-48%)</b>	150 <b>(-37%)</b>	3 778 <b>(-25 %)</b>
Nombre d'exploitations agricoles en 2010 (PAC) :	10 <b>(-33%)</b>	124 <b>(-17%)</b>	3 184 <b>(-16 %)</b>
SAU moyenne par exploitation en 2010 (PAC) :	45 ha	57 ha	62 ha

Source : RGA 2000 - Chambre d'Agriculture du Lot 2010

Malgré une forte proportion de zones boisées, la prédominance de l'agriculture est bien réelle sur la commune. La surface utilisée par l'agriculture représente presque 1/3 du territoire.

Le nombre d'exploitations professionnelles a connu une chute très importante depuis 1979 ; deux exploitations sur trois ont disparu. Cette évolution est deux fois plus marquée que dans l'ensemble du département et doit s'expliquer en partie par la transition d'une génération d'agriculteurs à une autre durant les années 1980. C'est en effet durant cette période que la diminution est la plus forte à la fois au niveau communal mais également sur l'ensemble de la Communauté de Communes (-37%). Depuis 2000, alors qu'au niveau communautaire la diminution du nombre d'exploitation se stabilise au même niveau que celui observé dans le département (-16 à -17%), la régression des exploitations sur la commune de Payrignac reste très importante (-33%).

Durant la même période, le nombre des autres exploitations (exploitants à titre secondaire, ...) a lui aussi fortement diminué, passant de 32 en 1979 à 25 en 2000 mais la proportion de ce type d'agriculture reste relativement importante.

Cette tendance lourde se traduit également par une chute de la population familiale agricole qui passe de 141 à 69 individus entre 1979 et 2000.

Depuis 1979, la SAU (Surface Agricole Utilisée) moyenne des exploitations de la commune a augmenté de plus de 50%. Mais cette surface moyenne reste relativement faible. Elle était de seulement 15 ha en 1979 pour atteindre à peine 32 ha aujourd'hui, ce qui est deux fois moins que la moyenne départementale. Même si ce chiffre cache de fortes disparités, il traduit bien la présence de nombreuses petites exploitations agricoles sur le territoire.

La production agricole a toujours été basée sur une diversité d'élevages (bovins lait et viande, ovins, volailles,...) dans une même exploitation. Mais, au cours des dernières décennies, les exploitations se sont spécialisées et il ne subsiste aujourd'hui qu'un ou deux ateliers sur chaque site. Ainsi de nombreux petits troupeaux ont disparu et le nombre total de têtes de bétails a évolué différemment d'une production à l'autre. Les ateliers de bovins viande et d'ovins ont diminué mais le nombre d'animaux est resté presque constant, alors que la production de bovins lait a disparu de la commune. En revanche, certaines exploitations ont développé des productions de palmipèdes gras et de volailles.

La production de tabac a elle aussi marqué l'histoire de l'agriculture locale. Cette production était présente dans la quasi totalité des exploitations de la commune. La présence de nombreux séchoir désaffecté en est une des traces. Cette production à forte valeur ajoutée permettait de maintenir une activité économiquement

viable sur des surfaces restreintes. Aujourd'hui, le tabac n'est planté que sur quelques exploitations qui se sont spécialisées dans cette production notamment grâce à l'irrigation.

**Au cours des 25 dernières années, le nombre d'exploitations professionnelles de la commune a très fortement diminué avec une phase d'érosion importante durant les années 80. L'agriculture, basée sur une diversité d'élevages spécialisés utilise et valorise toujours une part importante du foncier disponible de la commune.**

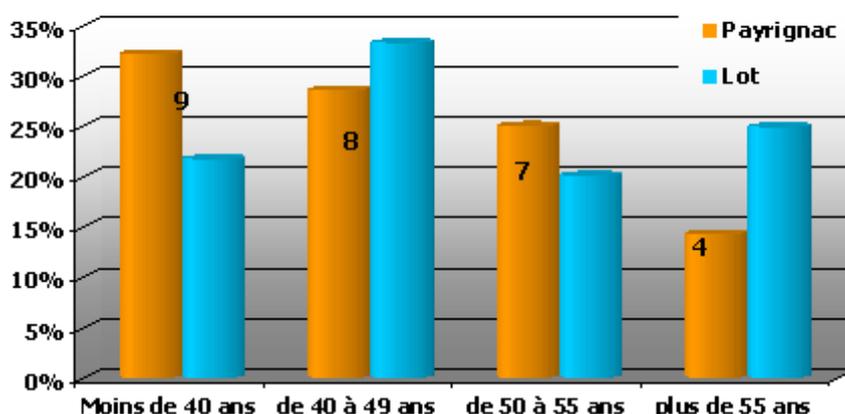
### 3. Les exploitants et leurs exploitations

Une enquête a été réalisée auprès de 28 agriculteurs répartis dans 7 sociétés (dont 5 GAEC, 1 EARL et 1 SCEA) et 12 exploitations individuelles.

Ces 19 exploitations utilisent des surfaces et/ou des bâtiments sur la commune mais seules 14 d'entre elles ont leur siège social sur la commune. Elles sont réparties de manière assez homogène sur le territoire et la quasi-totalité des hameaux de la commune accueille encore aujourd'hui un ou plusieurs sièges d'exploitation.

L'âge moyen de ces 28 exploitants en activité est de 45 ans, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne départementale (48 ans). En revanche, la répartition de la population agricole de la commune par classe d'âge fait apparaître une variabilité significative par rapport aux moyennes départementales (cf. graphique ci-contre).

**Répartition des chefs d'exploitations  
par classe d'âge sur Payrignac et dans le Lot en 2011**

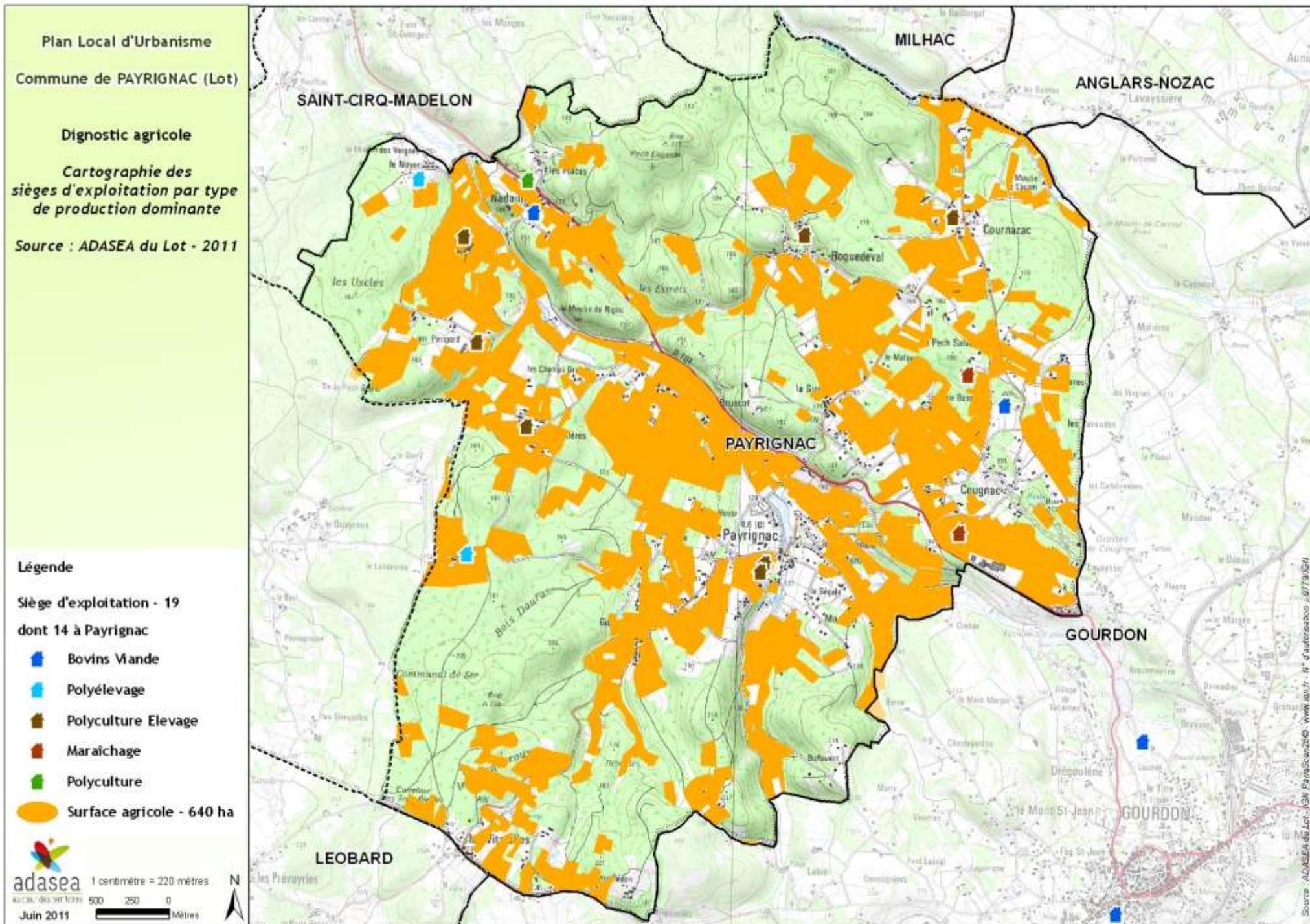


La proportion de jeunes chefs d'exploitation (moins de 40 ans) est supérieure à celle du département alors que la part des plus 55 ans est elle beaucoup moins représentée. Il semble qu'après une forte évolution de l'activité agricole qui a vu disparaître une grande partie des exploitations de la commune, la situation soit aujourd'hui plus stable avec une part importante d'agriculteurs relativement jeunes.

Par ailleurs de nombreuses installations ont été réalisées dans le cadre de sociétés, ce qui a favorisé le maintien au sein d'une même exploitation d'agriculteurs jeunes et d'autres plus âgés (GAEC père/fils). Ainsi, seulement 4 exploitants sont aujourd'hui proche de la retraite (plus de 55 ans). Ces futurs retraités sont souvent membres de ces exploitations sociétaires et leur départ ne devrait pas entraîner la disparition de l'exploitation mais plutôt une transition vers une entreprise de type individuel.

La tendance à la diminution des exploitations, observée depuis plusieurs années, ne devrait donc pas se poursuivre au même rythme dans un futur proche même si aucune nouvelle installation n'est envisagée dans les années à venir.

Le problème du renouvellement des générations en agriculture ne se pose pas à court terme pour la commune, et cette situation est appréciable au regard des tendances nationales, régionales et départementales. Néanmoins, ce constat pourrait être remis en cause à moyen terme avec l'arrivée à l'âge de la retraite de la classe des 50-55 ans mais également si les difficultés actuelles de l'agriculture persistaient.



## **4. Les productions : l'élevage**

---

Les productions agricoles de la commune sont liées soit à l'élevage soit à des productions végétales à forte valeur ajoutée. Sur les 19 exploitations enquêtées, seules 4 n'ont que des productions végétales (dont 2 maraîchers). Les autres exploitations ont le plus souvent une production végétale vendue directement (tabac, noix, asperges, ...) en plus de l'activité d'élevage.

Les élevages sont à la fois nombreux et très diversifiés même au sein d'une seule exploitation. La production la plus représentée est l'élevage de bovins viandes (plus de 200 animaux adultes sur la commune) et de veaux de boucherie. Les autres élevages très présents sont ceux de volailles et de palmipèdes. Les ovins sont encore présents sur quelques exploitations mais avec des troupeaux de petites tailles.

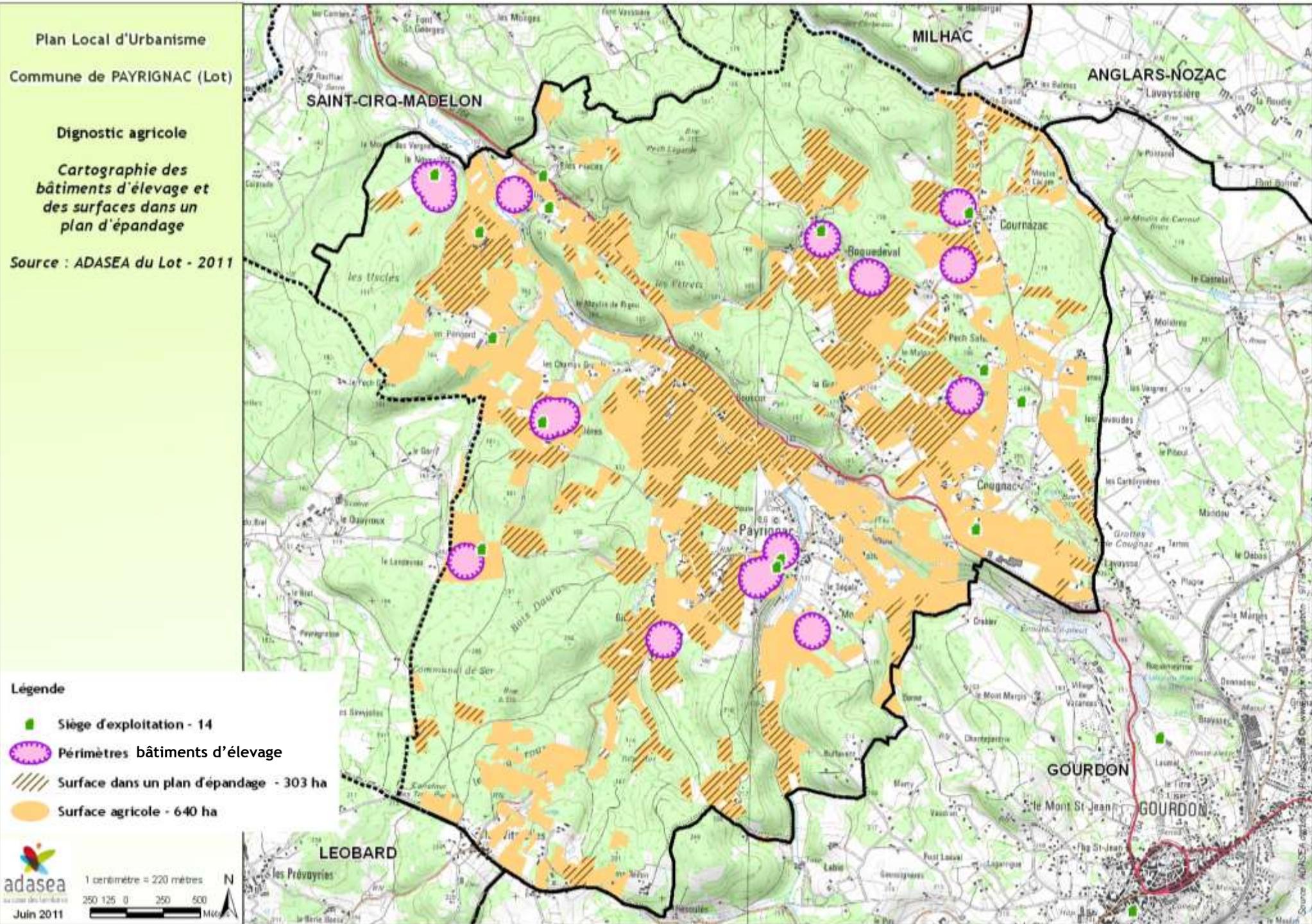
Certaines exploitations ont orienté leurs productions vers des filières de qualité puisque 5 d'entre elles rentrent dans un système de produits labellisés (Label Rouge, ...).

Par ailleurs, l'agrotourisme est peu développé ; une exploitation seulement propose des gîtes.

Cette orientation « élevage » se traduit par la présence de 15 bâtiments où s'appliquent des zones de réciprocité par rapport aux habitations de tiers, dont 5 sont soumis au régime des installations classées avec des périmètres de protection de 100 m. Mais cette orientation implique aussi la nécessité de réserver de vastes surfaces dédiées aux épandages des engrais de ferme.

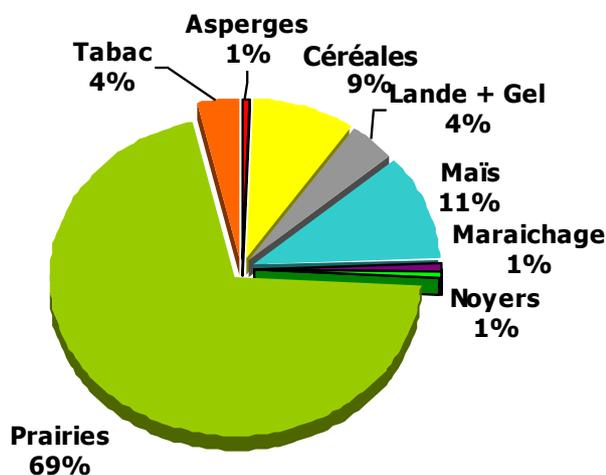
### **Plan d'épandage**

12 exploitations ont déclaré dans leur plan d'épandage des surfaces qui sont sur la commune. Cela représente en tout 303 ha. Les épandages d'engrais de ferme (compost, fumiers ou lisiers) concernent potentiellement la quasi-totalité des surfaces agricoles de la commune. Sur ces surfaces, les agriculteurs sont tenus de réaliser leurs épandages à distance respectable des habitations. Ces surfaces sont donc particulièrement importantes pour les éleveurs, et **il est donc essentiel de les préserver et de ne pas développer l'habitat à proximité immédiate de ces terrains.**



## 5. Les surfaces agricoles

### Répartition par cultures des surfaces agricoles sur Payrignac en 2011



**650 ha sont exploités par les agriculteurs en 2010 soit 30% du territoire communal.** Compte tenu de la présence de vastes zones forestières sur le territoire, cette proportion est relativement importante et démontre bien l'importance de l'activité agricole sur la commune. Par ailleurs, il semble que cette surface agricole a légèrement diminué au cours des dernières décennies au profit de la plantation forestière. Sans pouvoir affirmer un chiffrage précis, ces nouvelles surfaces boisées représenteraient entre 50 et 70 ha.

Les exploitations ont une surface moyenne de 45 ha avec de fortes disparités (de 12 à plus de 125 ha). Ce chiffre est particulièrement faible si on le compare à la moyenne départementale qui n'est que de 62 ha. Cet écart peut s'expliquer en partie par la présence d'exploitants à titre secondaire, mais aussi par la structure traditionnelle des exploitations du territoire, basée sur de petites exploitations familiales avec des productions à forte valeur ajoutée (tabac par exemple).

Cette situation s'explique également par la structure du foncier agricole. Comme souvent en Bouriane, les espaces agricoles sont composés d'une multitude de petites propriétés. Ce foncier très morcelé peut représenter un frein au développement d'une agriculture à grande échelle. Il engendre par ailleurs, une forte proportion de surfaces en fermage au sein des exploitations. Ainsi, sur les 19 exploitations concernées, près de la moitié des surfaces exploitées n'appartiennent pas directement à l'agriculteur et sont ainsi louées.

Les surfaces agricoles sont réparties de manière singulière en fonction des types de sol et de la topographie du territoire. Le foncier agricole est structuré en îlots relativement homogènes dans la vallée de La Marcillande et le long de ces affluents, qui viennent du sud. On retrouve également de vastes espaces agricoles dans les plaines de Roquedeval, Cournazac et Nadillac même si dans ces secteurs, l'urbanisation récente a tendance à morceler l'espace agricole. Plus au sud, les espaces forestiers dominent et sont entrecoupés de quelques parcelles agricoles, le plus souvent des prairies.

La présence de nombreux élevages de ruminants (bovins notamment) se traduit par une forte proportion de surfaces en prairie (79%), les céréales à pailles ne représentent elles que 9% des surfaces agricoles de la commune. Mais la production agricole se caractérise également par une diversité de productions végétales à forte valeur ajoutée. C'est le cas du tabac qui est encore relativement présent sur la commune, ou encore les noix. A ce titre, notamment dans le secteur de Cougnac, une exploitation réalise de la vente directe et est en plein développement d'activité.

Ces productions, qui sont peu consommatrices d'espace, représentent un potentiel économique très important pour les exploitations. Les surfaces utilisées pour ces productions sont donc essentielles à prendre en compte dans une logique d'aménagement du territoire. Par ailleurs, ces productions sont possibles localement grâce à la présence du réseau d'irrigation de l'ASA (Association syndicale autorisée) la Bouriane et de certains réseaux d'irrigation privés. L'ensemble des surfaces desservies par ces réseaux représente également un potentiel de production non négligeable qu'il convient de prendre en compte.



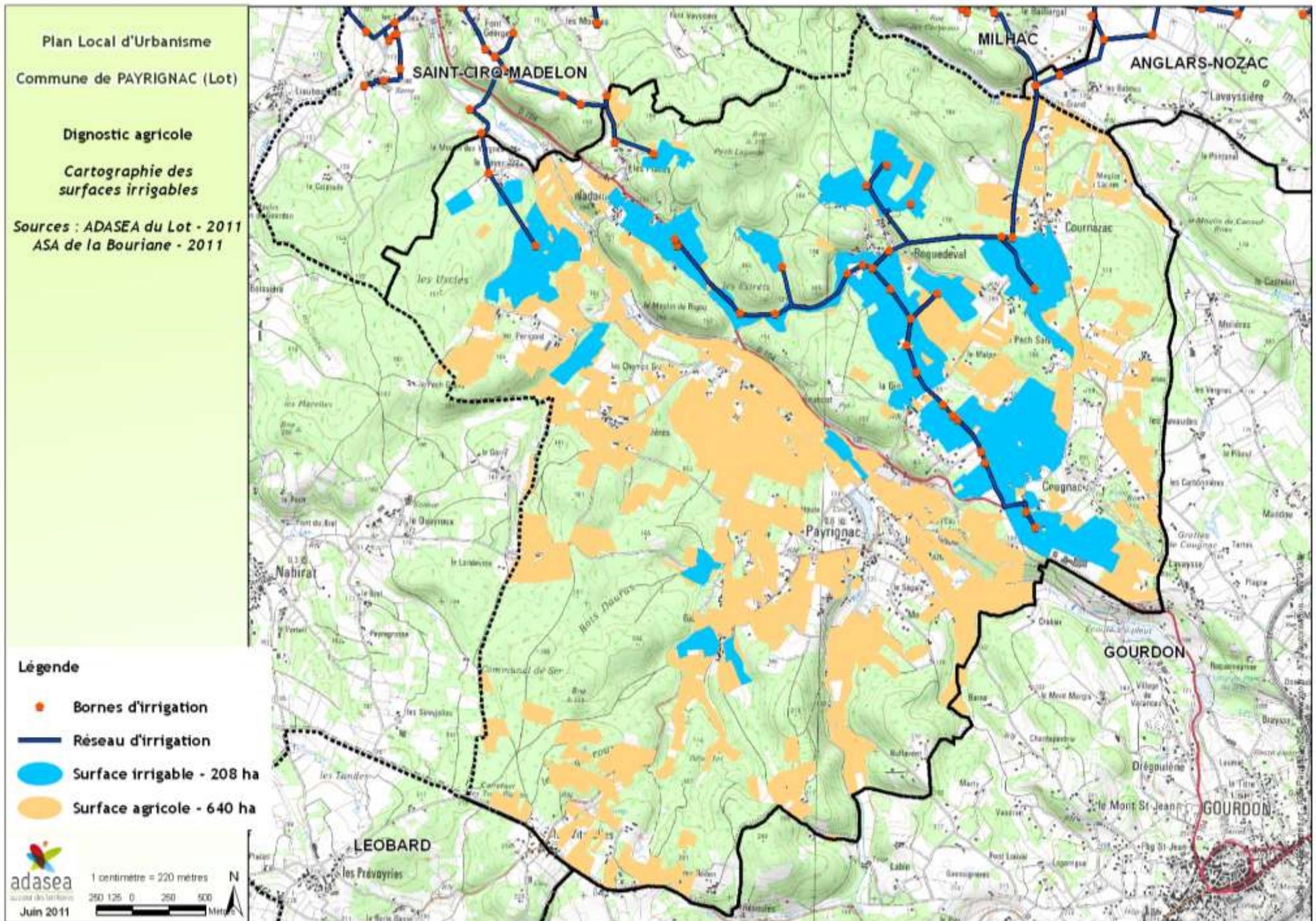
## **L'irrigation**

La possibilité d'irriguer est un atout d'importance pour l'agriculture locale. Celle-ci a basé son développement sur des productions particulièrement sensibles au manque d'eau: le tabac, la noix ou les productions maraîchères.

Cette pratique est utilisée par quelques exploitants qui possèdent des réserves privées dans le secteur de Gibau ou au Moulin de la Rive dans la vallée du Marcillande. Malgré tout, la grande majorité de la ressource en eau des 12 agriculteurs qui pratiquent l'irrigation provient du réseau de l'ASA (Association syndicale autorisée) de la Bouriane. Ce vaste réseau de plus de 75 km de canalisations, amène l'eau de la Dordogne depuis le pompage de Veyrignac aux limites de la Commune de Gourdon. Payrignac est desservi par 2 antennes. La première en provenance de Saint-Cirq Madelon alimente la partie nord-ouest (Nadaillac, les Places, Moussac), la seconde, permet d'irriguer l'ensemble des plaines au nord de la commune depuis Milhac (Roquedeval, Cournazac, Cougnac). Ce réseau qui représente plus de 9 km uniquement sur Payrignac permet d'irriguer plus de 200 ha grâce à 32 bornes réparties sur les parcelles concernées.

La présence même de ce réseau et de ces éléments constitutifs (canalisations, bornes, vannes, ventouse, ...) est à prendre en compte avec la plus grande vigilance dans la réalisation du PLU et de tout aménagement en général. Mais il est également important de considérer les parcelles qui sont desservies par ce réseau. L'ensemble de ces secteurs représente en effet des investissements lourds qui ont permis de garantir un potentiel de production, qu'il soit ou non utilisé aujourd'hui. Cette prise en compte est d'autant plus nécessaire dans ces secteurs qui subissent une forte pression d'urbanisation comme à Cougnac ou aux Encabanés.





## 6. Les bâtiments agricoles

---

L'enquête a également permis de recenser 147 bâtiments dans les exploitations dont 105 vont garder une vocation agricole et parmi eux 9 font l'objet de projets d'agrandissement ou de modernisation. Cette proportion démontre un certain dynamisme des entreprises agricoles de la commune et par là même leurs besoins en surface pour la construction ou l'agrandissement de ces bâtiments.

Par ailleurs, une dizaine de bâtiments pourraient être restaurés ou rénovés pour accueillir de l'habitat permanent ou saisonnier. Il s'agit principalement d'anciennes maisons d'habitations ou de granges dont la vocation n'est plus d'accueillir une activité agricole.

Bâtiments inventoriés sur la commune :

Séchoir	40
Bâtiment d'élevage	22
Grange	19
Hangar	19
Serre	10
Fosse - silo	5
Maison d'habitation	25
Autre	7

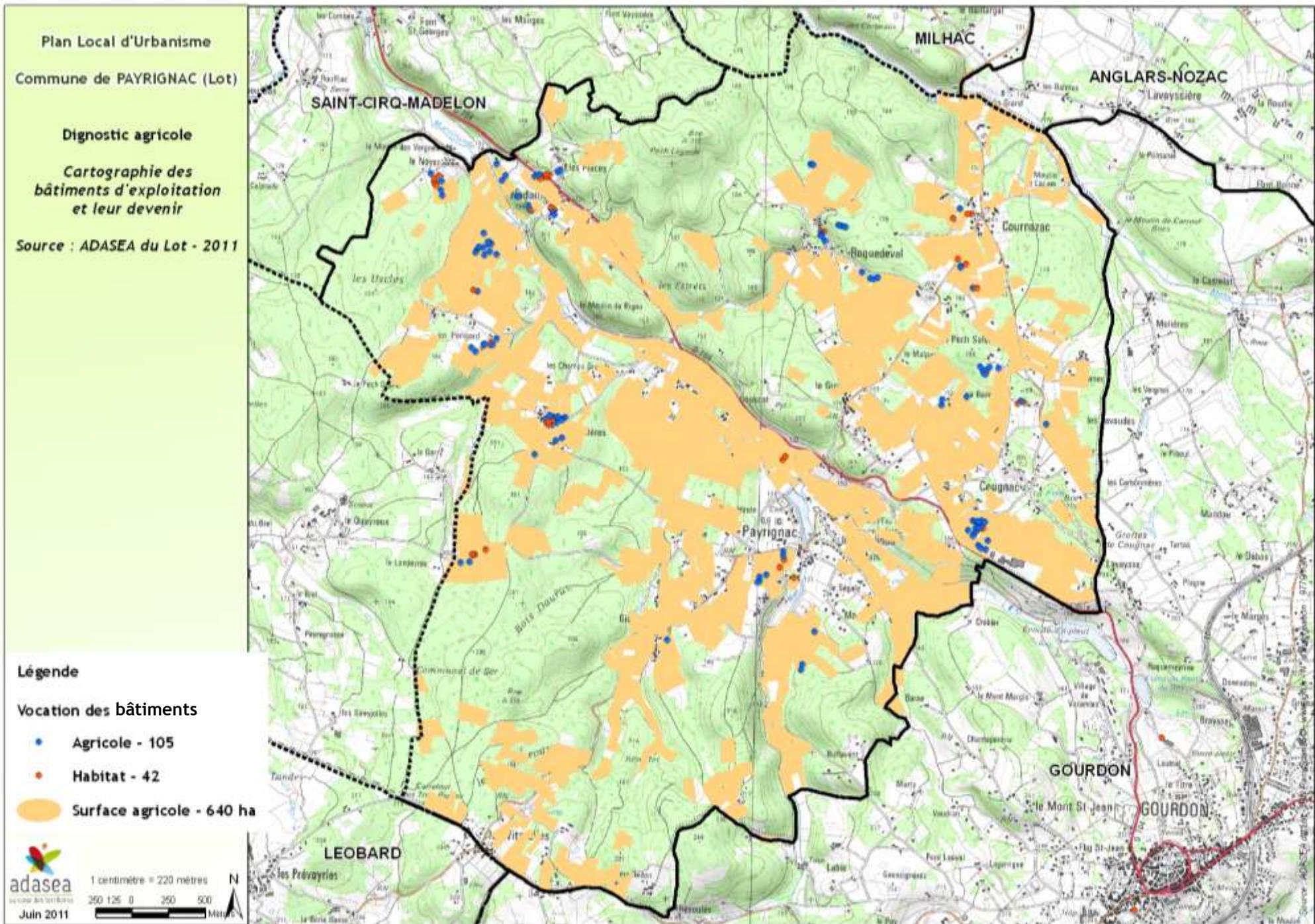
## 7. L'évolution des exploitations

---

Sur les 19 exploitations en activité (dont 14 sur la commune), 6 souhaitent développer leur activité notamment par le biais d'une augmentation des surfaces ou des ateliers de production et la construction de bâtiments agricoles (bâtiments d'élevages et de stockage ou de conditionnement)

Les autres sont dans une situation de maintien de l'existant et n'ont pas de problématique de renouvellement des générations à court terme. Seulement 4 agriculteurs vont arrêter leur activité sans pour autant engendrer de disparition d'exploitation.

La tendance au maintien du nombre d'exploitations semble se confirmer dans la mesure où les surfaces agricoles resteront préservées.



## **8. La circulation agricole**

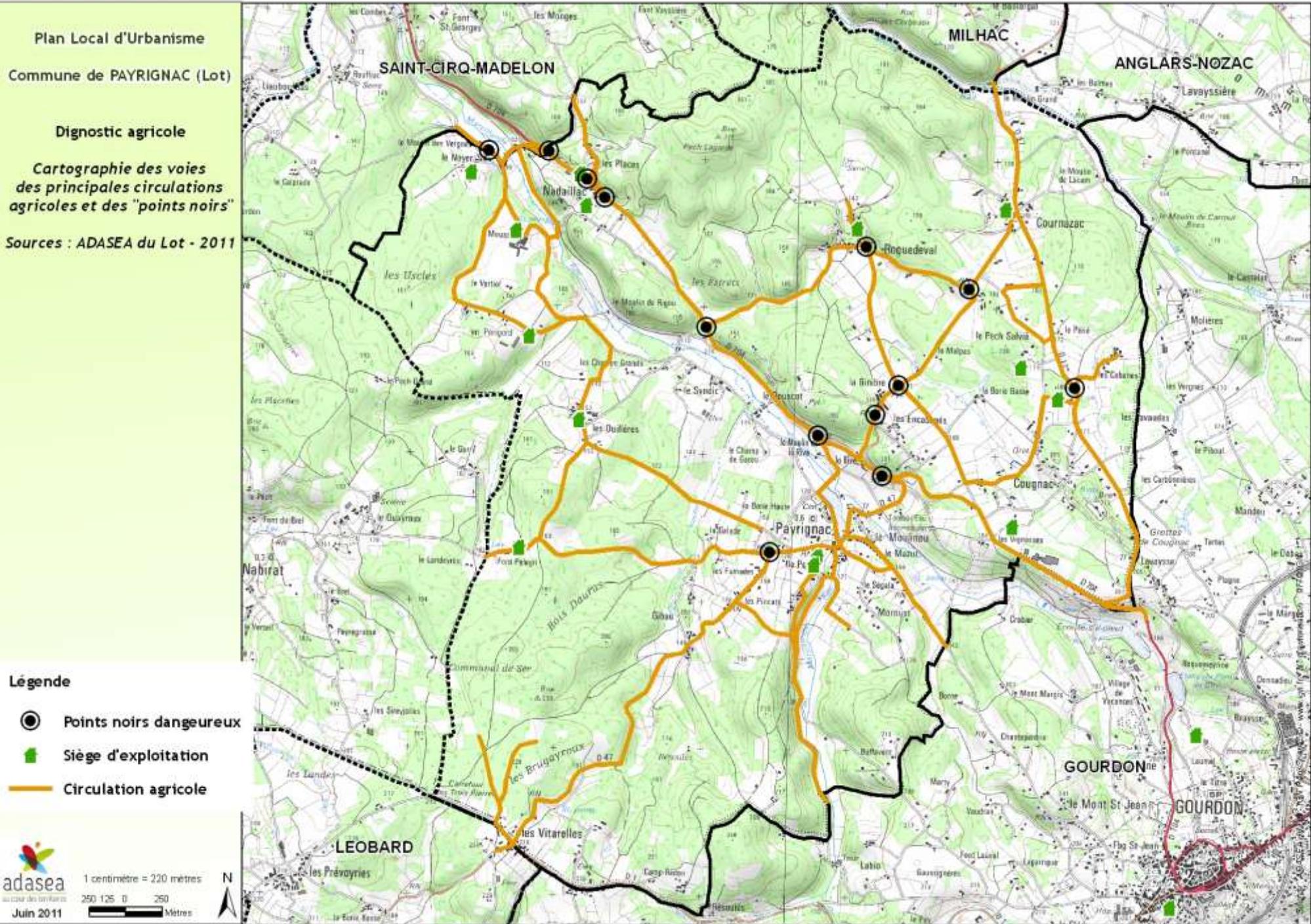
---

La commune est un lieu de transition et de passage symbolisé par la traversée de la DR 704 qui serpente la vallée du Marcillande. Par ailleurs, le foncier agricole très morcelé, entraîne de nombreux déplacements d'engins sur l'ensemble du territoire que ce soit sur les voiries communales et les chemins ruraux.

Quelques points particulièrement sensibles voir dangereux ont été identifiés.

On retrouve parmi ces points noirs l'ensemble des connexions à la RD 704. La forte circulation sur cette voirie, le manque de visibilité et la configuration même de ces intersections souvent en pente, en font des zones potentiellement accidentogènes, particulièrement pour des engins agricoles.

D'autres croisements sont rendus dangereux par manque de visibilité ou du fait d'une voirie trop étroite dans certains hameaux au nord de la commune (Nadaillac, la Ginibre, Roquedeval, ...). Les aménagements qui seront envisagés dans le cadre du PLU devraient permettre de prendre en compte des points noirs afin de limiter leur dangerosité ou à minima de ne pas accentuer une circulation dans ces secteurs.



## **Le bilan du diagnostic agricole**

La commune de Payrignac offre un paysage varié, marqué par la traversée de la vallée du ruisseau du Marcillande. En rive droite, le paysage est composé par de larges plaines agricoles aux sols assez légers, entrecoupées de quelques collines boisées. Rive gauche, le relief est plus marqué et la présence de la forêt plus prégnante. Les espaces agricoles se limitent le plus souvent aux vallées du Marcillande et de ses affluents où les sols sont légers et l'eau très présente (zones humides).

Le nombre d'agriculteurs et d'exploitations a très fortement baissé depuis les années 80 (-65%). Depuis 2000 la population agricole s'est renouvelée, avec des installations et la création de sociétés de type père/fils, pour atteindre aujourd'hui 15 agriculteurs à titre principal sur la commune. Dans un avenir proche, 4 d'entre eux vont arrêter leur activité sans pour autant engendrer une diminution du nombre d'exploitations ou des espaces agricoles qui seront vraisemblablement reprises pour la plupart par des voisins.

L'activité agricole est basée sur une diversité d'élevages (ovins, bovins, caprins, palmipèdes, ...) et des cultures spécialisées à forte valeur ajoutée (tabac, asperges, noix). Les différents élevages sont répartis dans 21 bâtiments spécialisés et 1/3 de la surface agricole est déclarée dans un plan d'épandage.

Cette diversification est rendue possible par la présence de sols légers, au potentiel agronomique intéressant et à la possibilité d'irriguer, notamment grâce au réseau de l'ASA de la Bouriane.

Le maintien de nombreux élevages de ruminants se traduit par une très forte proportion de surfaces fourragères (près de 70 %). Ce mode d'exploitation a façonné un paysage ouvert et structuré en vastes îlots agricoles autour des vallées et des plaines (Roquedeval, Cournazac, Nadillac). En dehors de ces secteurs, la forêt occupe la majorité des surfaces et notamment les nombreux pechs parfois entrecoupés par un parcellaire agricole plus morcelé. Le foncier agricole couvre 640 ha sur la commune en 2011 soit 30% de la surface totale.

Ce type d'exploitation participe grandement à la qualité de vie dans la commune et à son image rurale. Mais le foncier agricole est soumis à une pression due au développement récent de l'urbanisation, notamment sur les plaines de Roqueval, Cournazac et Cougnac.

Ainsi, les zones potentiellement irrigables ainsi que les surfaces susceptibles d'être utilisées pour la production de culture à forte valeur ajoutée devraient être préservées en priorité (cf. carte ci-après).

Le patrimoine bâti des exploitations représente 147 bâtiments souvent imposants par leur taille et très spécialisés (stabulations, séchoirs, serres) . Une grande majorité d'entre eux vont conserver leur vocation agricole. Seule une dizaine de bâtiments (anciennes maisons, granges) pourraient être reconvertis en habitation ou en gîte. Ces bâtiments agricoles deviendront des nouvelles résidences à la condition qu'elles ne remettent pas en cause le développement des exploitations restantes et des surfaces nécessaires aux épandages dans un secteur d'élevage.

La circulation d'engins agricole concerne l'ensemble du réseau routier de la commune qui présente des zones dangereuses notamment les multiples jonction à la RD 704.

La commune de Payrignac possède un patrimoine naturel de grande qualité directement lié à l'activité agricole. Après une période difficile de transition, c'est un secteur d'activité qui a su se diversifier avec des productions de qualité.

Dans le cadre de l'élaboration du PLU, il paraît important de :

- préserver les unités agricoles à fort potentiel (irrigation, cultures spécialisées, plan d'épandage, ...) en évitant le mitage et le « grignotage » des plaines par l'urbanisation,
- permettre aux exploitations de maintenir et développer leur outil de production et faciliter leurs projets (construction, agrandissement de bâtiments agricoles),
- permettre la rénovation du bâti agricole en habitation quand cela ne remet pas en cause l'activité agricole,
- ne pas accentuer la circulation sur des croisements déjà dangereux.

